

# #4

---

## BEYNOST

# INFO

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNE

---

OCTOBRE 2017 | TRIMESTRIEL

---

LE DOSSIER

---

## Beynost, une commune à l'écoute de sa jeunesse, au service des familles

---

LES NOUVELLES

---

Contrat de  
« Veille  
Active »

L'INFOGRAPHIE

---

Un peu  
de Chiffres  
& de  
Services

---



---

## **CONTACT**

Place de la mairie

01700 BEYNOST

Tél. : 04 78 55 83 40

Fax : 04 72 25 89 66

**Courriel** : [accueil@ville-beynost.fr](mailto:accueil@ville-beynost.fr)

**www.beynost.fr**

---

## **HORAIRE D'OUVERTURE**

- Du lundi au vendredi  
(sauf mercredi) : 9h à 12h et 14h à 17h.
- Mercredi : 9h à 17h.
- Vendredi semaine impaire :  
fermeture à 16h30.



# Édito

## Grandir à Beynost



«Lorsque l'enfant paraît»... le cercle de la famille s'agrandit et s'organise et tout doit être aussi mis en œuvre pour favoriser son épanouissement dans notre commune de Beynost.

Nous avons placé, avec les élus qui s'impliquent à mes côtés, le sujet de l'enfance au cœur de nos préoccupations. Les enfants sont notre présent et notre avenir. Accompagnons-les, à chaque étape de leur croissance, pour qu'ils deviennent un jour des adultes responsables et citoyens.

Si nous avons depuis longtemps mis en place des services optimisant l'accueil de l'enfant, proposant des animations adaptées à son âge et ses besoins, nous nous engageons également à faciliter la vie de sa famille. Obligations professionnelles, organisation du temps de travail ou de loisirs, systèmes de gardes... sont autant de difficultés que les parents peuvent rencontrer et particulièrement en ces périodes de rentrée scolaire.

A vous de choisir, avec le soutien de la commune, l'accompagnement et les services qui contribueront au mieux vivre de chacun. De la petite enfance à l'adolescence, tout est, et continuera à être, proposé pour que nos enfants trouvent toute leur place à Beynost et grandissent en harmonie avec les valeurs qui nous sont chères.



**Caroline TERRIER,**  
Maire de Beynost

## LES NOUVELLES



### URBANISME

#### NOUVEAUX LOGEMENTS AIDÉS AU PRIEURÉ

Dans le cadre de l'élargissement du parc de logements aidés, la construction de 13 appartements débute rue du Prieuré. Après de multiples retards, ce chantier – initié par Dynacité – est enfin sur les rails.

Pour intégrer au mieux cet ensemble au quartier, la commune crée, à l'entrée du collectif, une placette aménagée. Cette « respiration » entre la rue et l'habitat sera également un espace d'attente pour le Colibri. La livraison des logements est prévue pour fin 2018.



BEYNOST INFO, magazine d'information trimestriel de la commune de Beynost (Ain).  
Directeur de publication : C. Terrier. Responsable du trimestriel : A. Maciocia. Rédaction : SRS Conseil. Mise en page : Emmanuelle Petit. Conception maquette : Résonance Publique. Relecture : C. Terrier, J. Aubernon, A. Maciocia, E. Boucharlat. Photographies : L. Danière, J. Aubernon, A. Maciocia, Mémoire d'hier pour demain, services mairie, Fotolia. Impression : Delta, Chassieu. Papier 100% recyclé, imprimeur imprim'vert.



## Qu'on se le dise !

### LOGEMENTS AIDÉS À BEYNOST

Aujourd'hui, notre commune est de nouveau rappelée à l'ordre par la préfecture pour la progression trop faible de l'offre de logements aidés sur Beynost.

Pourtant, depuis son élection au poste de maire il y a un an, Caroline Terrier a pris ce dossier « à bras le corps », avec la volonté affirmée de faire évoluer positivement cette situation : relance du dossier des Pinachères, lancement du projet de « la Gare » avec la participation de Dynacité, et étude – dans le cadre du PLH<sup>(1)</sup> – du secteur des Bottes avec l'achat de la propriété « Latour », auxquels s'ajoutent les chantiers du Prieuré et des Pommiers, pour un objectif à fin 2019 de 119 logements aidés.

De plus, deux nouvelles opérations sont étudiées, avec le PLH, sur les secteurs « Terre-Ligue » et « Pré Mayeux ».

Enfin, un contrat de « mixité sociale pour favoriser le développement de l'offre de logements aidés » a été signé le 1<sup>er</sup> juin 2017 avec l'État et la CCMP<sup>(2)</sup>.

Monsieur le Préfet «... salue l'engagement et les efforts de la commune depuis un an... mais rappelle

que le bilan est établi pour la période 2014/2016, et qu'il lui paraît difficile d'éviter la carence... ».

#### Cette carence entraîne :

- la modification du DPU<sup>(3)</sup> par une reprise en main du préfet, en lien étroit et participatif avec la commune,
- le transfert à la D.D.C.S.<sup>(4)</sup> du droit de réservation de la commune sur des logements aidés existants,
- le paiement d'une amende pouvant représenter 5 % du montant net du budget de fonctionnement.

Ces sanctions sont effectivement en décalage au regard de tout le travail fait depuis un an. Ces efforts reconnus pourront peut-être atténuer l'application de l'amende.

Dans ce contexte, chaque projet sera étudié avec toute l'attention requise, en tenant compte des capacités d'évolution de la commune et dans le respect de la qualité environnementale.

Les élus travaillent à développer une mixité sociale bien comprise, dans l'esprit des valeurs de Beynost : équilibre et préservation du cadre de vie.



## DÉCISIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI

- **D.I.A. propriété Latour** : délégation du droit de préemption à l'EPF de l'Ain. L'estimation des domaines s'élève à 450 000€.

- **SIEA** : contribution de 3€ supplémentaire par habitant, ce qui représente pour la commune une somme de 13 947€ pour 4 649 habitants

### CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN

- **Protection sociale complémentaire des agents** : participation mensuelle de 5€ à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie prévoyance labellisée.

- **Action sociale** : convention entre la commune et une psychologue, pour une aide et un soutien psychologique aux bénéficiaires de l'accueil de jour et de leurs aidants du foyer logement.

- **CCMP** : charte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines.

- **Demande de subvention pour la révision du PLU** : constitution d'un dossier complet auprès du conseil départemental.

- **Dotations territoriales du conseil départemental** : pour 2017, une subvention de 150 000€ a été obtenue concernant la réorganisation du complexe du Mas de Roux. Pour 2018, le conseil municipal sollicite une subvention de 150 000€ pour la construction du centre de loisirs GABI.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET

#### - EAJE :

Approbation du règlement de fonctionnement

Commission d'attribution des places  
Restauration scolaire : approbation de la tarification

Temps d'accueil périscolaire : approbation de la tarification



## LA P'TITE INFO

Dans le cadre de la valorisation du petit patrimoine, un premier nettoyage de ces marqueurs de l'histoire beynolane a été réalisé en 2015. En 2016, le monument aux morts subit un profond lifting. Dans quelques semaines, la statuette de Saint Pierre – reconnaissable par les deux clés que le personnage tient dans sa main – et sculptée sur la croix du même nom, va retrouver sa tête. Cette croix, don de J.B. Gonon, fut érigée le 30 mars 1991 à l'entrée de la rue Saint-Pierre.



1- Plan Local de l'Habitat (compétence CCMP)

2- Communauté de Communes de Miribel et du Plateau

3- Droit de Préemption Urbain

4- Direction Départementale de la Cohésion Sociale

1 Démarrage des travaux pour les nouveaux logements aidés au prieuré

2 Croix Saint Pierre



## L'INTERCO ET BEYNOST

### CONTRAT « VEILLE ACTIVE » : MISSION

Dans le cadre de l'action « prévention de la délinquance » et « tranquillité publique » initiée par la CCMP du 11 avril au 16 juin, 2 médiatrices ont sillonné le territoire à la rencontre des jeunes. L'une est assistante sociale et éducatrice spécialisée, la seconde, animatrice jeunesse, a une connaissance du public ado et jeune adulte.



Les missions des 2 médiatrices étaient de :

- identifier les groupes de jeunes squattant et évoluant sur le territoire, les lieux et horaires fréquentés,
- connaître les jeunes, leur âge, leur situation, leurs besoins éventuels,
- faire le lien selon les situations collectives et individuelles vers les autres partenaires tels que les policiers municipaux, les éducateurs de rue, la mission locale, la gendarmerie, les services sociaux-éducatifs et autres,
- faciliter la cohabitation entre les jeunes et les autres habitants et usagers de l'espace public,
- amorcer une régulation des tensions, des conflits entre individus, entre individus et institutions et contribuer à améliorer ou préserver le cadre de vie,
- rédiger un rapport « diagnostic » du territoire. Ce rapport sera rendu dans les semaines à venir.

## LE POINT DE VUE DE LA MINORITÉ

### BEYNOST : CHRONIQUE D'UNE TUTELLE ANNONCÉE

L'information a été communiquée par voie de presse aux Beynolans, notre commune devrait se retrouver une nouvelle fois placée sous tutelle par la Préfecture pour non respect du quota de logements aidés.

Le groupe « Beynost, un projet partagé », tant dans la presse que lors des conseils municipaux a mis régulièrement en garde la municipalité contre les conséquences inévitables de la situation. Tout aussi régulièrement, le Maire, M. Nicod, nous assurait que tout était au mieux avec les services de la Préfecture, qu'il n'y avait rien à craindre et qu'en évoquant les risques majeurs d'amendes nous voulions « affoler la population », quand nous n'étions pas taxés par certains de vouloir « amener les ZUP à Beynost ».

Il serait injuste de rendre seule responsable la précédente équipe, l'erreur est ancienne.

Le coût sera élevé pour les Beynolans, même si l'amende était minorée, car il faudra acquérir des terrains dont le prix ne cesse de croître, faute d'avoir constitué les réserves foncières, pour créer pourcent après pourcent, des logements aidés intégrés au tissu immobilier de la commune.

Depuis l'élection de Mme Terrier comme Maire, notre groupe a pris acte de sa volonté de se conformer à la loi, même si le retard est quasiment impossible à combler, et nous resterons vigilants pour la réalisation d'une véritable politique de mixité sociale harmonieuse au mieux des intérêts des habitants de Beynost.

Contact : [beynostprojetpartage@gmail.com](mailto:beynostprojetpartage@gmail.com)





LE DOSSIER

## **BEYNOST, UNE COMMUNE À L'ÉCOUTE DE SA JEUNESSE, AU SERVICE DES FAMILLES.**

*La commune de Beynost développe la qualité des structures d'accueil proposées aux enfants et aux familles. Véritables lieux d'éducation et de socialisation, ce sont des interfaces entre le temps de la vie familiale et le temps scolaire :  
**Pôle Petite Enfance, Espace Famille, Relais Assistantes Maternelles...***

*Beynost met en place un programme d'actions en direction des 11/17 ans : Conseil Municipal Enfants, Club Ados, chantiers jeunes, séjours de vacances, activités sportives, culturelles et environnementales... Dans le cadre de l'animation territoriale des acteurs jeunesse, la commune anime et décline sa politique à l'échelle de la commune avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'Etat.  
Avec son service enfance, jeunesse et éducation, elle développe des projets pour tous, de la naissance à 17 ans.*

# DE LA PETITE ENFANCE À L'ADOLESCENCE,

ACCOMPAGNER LES FAMILLES PAR L'ÉDUCATION, L'APPRENTISSAGE, LES LOISIRS

## ○ **Le Pôle Petite Enfance (PPE)**

**«les acrobates»**

(DE 10 SEMAINES À L'ENTRÉE À L'ÉCOLE)

Le Pôle Petite Enfance « les acrobates » réunit la crèche EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant), le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) et l'Espace Famille. Les petits apprennent à grandir en toute sécurité grâce aux jeux d'imitation, aux poupées, dinette, coin cuisine et au développement de la psychomotricité...

C'est aussi un lieu d'ouverture grâce aux échanges avec l'école maternelle, la bibliothèque, le pôle culturel de la CCMP (animations musicales, caravane de Noël...) et GABI.

Contact PPE «Les Acrobates»

421, rue des Thermes 01700 Beynost



## L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE)

Cette crèche propose un accueil collectif pour les enfants de la commune (40 places). 68 familles en bénéficient cette année, en accueil régulier ou occasionnel.

Veiller à la santé, la sécurité et au bien-être des enfants, telle est la mission des professionnels de ce lieu d'éveil, de curiosité et de stimulation.

À travers la vie en collectivité, l'EAJE favorise la socialisation des enfants tout en développant leur individualité, car chaque enfant est unique. Dès leur plus jeune âge, leurs journées sont rythmées par de nombreuses découvertes :

- sons (temps chanson, musique, instruments...)
- sensorielles (matières, livres, transvasement semoule, piscine...)
- vie avec les autres (partage, repas commun...)

Pour les plus grands, qui prendront bientôt le chemin de la maternelle, des temps forts sont organisés avec l'école : passerelle, journées couleurs, opération Etand'Art...

Contact EAJE

Tél. : 04 78 55 23 67

[eaaje.lesacrobates@ville-beynost.fr](mailto:eaaje.lesacrobates@ville-beynost.fr)



## LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM « Les Acrobates » est un espace d'échanges, de rencontres et d'information au service des parents, des enfants et des assistantes maternelles. Que ce soit pour une question de réglementation ou une recherche, une animatrice répond à leurs besoins et les accompagne, le cas échéant, dans leurs démarches.

La plupart des 34 assistantes maternelles de Beynost fréquente le relais lors de temps collectifs proposés deux matinées par semaine. Ces temps permettent aux enfants de profiter d'un espace de jeux aménagé favorisant le jeu libre (coin dinette, poupées, voitures, marionnettes, petite bibliothèque...). C'est un lieu de socialisation où

les tout-petits découvrent les relations avec d'autres enfants et adultes.

Des ateliers rythment ces matinées avec des activités manuelles et créatives (peinture, collage, dessin, transvasement...) ou motrices (parcours de motricité, danse...). L'enfant fait ses découvertes à son rythme, selon son envie et ses besoins.

Le RAM est un lieu d'ouverture et propose des activités avec la bibliothèque, l'école de musique (jardins sonores), la crèche (spectacle de Noël, carnaval, spectacle de marionnettes...).

D'autres intervenants interviennent ponctuellement : conteuse, atelier cirque.

Enfin, les assistantes maternelles bénéficient de conseils en matière d'accueil d'enfants mais aussi de formations comme le langage des signes.

#### Contact RAM

Tél. : 06 51 86 21 10

ram.lesacrobates@ville-beynost.fr

#### L'ESPACE FAMILLE (POUR LES MOINS DE 6 ANS)

Cet espace de jeux et d'activité d'éveil réunit enfants de moins de 6 ans et leurs parents. Tapis bébé, dinettes et coin poupées, petits jeux sur table, puzzles et jeux de constructions sont mis à leur disposition, en toute sécurité. Les enfants plus grands, autonomes, peuvent évoluer au gré de leurs désirs. Ces temps de jeux et d'échanges privilégiés permettent également une ouverture vers les autres enfants, sous le regard bienveillant de papa ou maman.

L'animatrice propose de petits ateliers de découverte : peinture, éveil sensoriel, chansons, lecture... Des intervenants extérieurs proposent ponctuellement d'autres activités (marionnettes, contes, éveil sonore...). L'animatrice échange avec les parents, les accompagnant sur leurs questionnements en matière d'éducation.

#### Contact ESPACE FAMILLE

Accès gratuit.

Ouvert le vendredi de 14h à 17h,

Complexe du Mas de Roux (sauf vacances scolaires)

Tél. : 04 78 55 23 67



A la crèche, nous accueillons les « ouistitis » de 10 semaines à 18 mois environ, ainsi que les « cabriolas » et les « diabolos » de 18 mois à l'entrée à l'école.

1 3 Les «petits» de la crèche EAJE

2 Le Relais Assistantes Maternelles

4 Temps de repas des «moyens» de la crèche EAJE

5 Espace famille



## ○ L'école

L'École des Sources accueille 503 élèves : 164 répartis dans les 6 classes de maternelle et 339 dans les 13 classes élémentaires. L'enseignement est placé sous la responsabilité de l'Education Nationale.

La commune a la charge de cette école publique. Propriétaire des locaux, elle en assure leur entretien, gère les crédits d'équipement, de fonctionnement. Elle propose, en complément, les services suivants : restauration scolaire, pause méridienne, temps d'activités périscolaires (TAP).

## ○ Pause méridienne et TAP

Une journée d'école comprend le temps d'enseignement mais aussi le temps périscolaire qui, pour certains élèves, représente une part importante de la journée. Afin de répondre aux besoins d'organisation des familles et respecter le rythme des enfants, la commune de Beynost propose sur la pause méridienne un service de restauration scolaire (12/14) et, encore pour cette année scolaire après l'école, un Temps d'Activités Périscolaires (TAP).



### LE 12/14 – RESTAURATION SCOLAIRE

Le 12/14, placé sous la responsabilité du Maire de Beynost, s'organise autour du repas puis en atelier ou activité libre ; il accueille en moyenne 370 enfants par jour. Si fournir un repas constitue la priorité et le fondement même du service de restauration scolaire, la commune va bien au-delà et s'est fixée trois objectifs :

- distribuer à l'enfant un repas de qualité, en quantité adaptée à ses besoins, dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.
- garantir à l'enfant sa sécurité physique et psychoaffective.
- permettre à l'enfant d'acquérir, dans la convivialité, les notions d'autonomie, de responsabilisation, de socialisation.

L'encadrement du 12/14 est effectué par une vingtaine d'agents municipaux, qui, pour la plupart, sont titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) et/ou du CAP Petite Enfance sous la responsabilité d'un agent référent.

Pour obtenir une animation de qualité sur le temps de la pause méridienne, cela implique une participation active de tous les acteurs

et une coordination efficace avec les enseignants. Les passages du temps scolaire à la pause méridienne (11h45 et 13h35) sont ainsi des moments privilégiés pour la communication d'informations diverses. La coordination entre agents est, quant à elle, une préoccupation quotidienne afin de garantir au sein de chaque école un discours uniforme.

Les règles de la pause méridienne sont établies en concertation avec le personnel enseignant, affichées dans le restaurant et communiquées aux enfants.

Depuis de nombreuses années, la commune de Beynost s'est engagée à apporter aux enfants une alimentation de qualité, variée et équilibrée, valorisant les produits frais de fournisseurs locaux ou régionaux. Une société privée assure la fabrication et la livraison des repas, selon le principe de la liaison froide (remise en température des plats chauds, au moment du service). Les menus sont élaborés par une diététicienne et validés par la municipalité dans le respect des obligations réglementaires du Plan National Nutrition Santé (PNNS)

et du Groupe d'Etude des Restaurations Collectives (GEMRCN). Ces organismes définissent les recommandations relatives à la nutrition en termes, par exemple, de composition des repas, de fréquence et de grammage des aliments. La réglementation met en effet en avant des objectifs de diversité de l'alimentation, à travers une fréquence minimale de produits gras et sucrés, et maximale de fruits, légumes et féculents. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat chaud accompagné d'une garniture, d'un produit laitier et d'un dessert, avec au minimum un produit Bio différent chaque jour.

La société retenue pour la restauration scolaire s'engage à respecter un cahier des charges reprenant les bases du développement durable élaboré par la commune (respect de l'environnement, agriculture raisonnée, priorité donnée aux produits BIO et de proximité, utilisation de barquettes recyclables et de produits biodégradables...). Une action de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage alimentaire a été mise en place.

La restauration scolaire est un service public local facultatif et payant. Il appartient au conseil municipal le soin de fixer les tarifs demandés aux usagers.

### Fréquentation du restaurant scolaire:

**370** enfants (73% des scolarisés)  
dont **100** en maternelle et **270** en élémentaire



### Coût de revient d'un repas à la collectivité : 7,21€

- Prestation : 57 %
- Charges de personnel : 37 %
- Charges supplétives : 6 %

### Coût facturé à la famille :

Beynolans entre 3,50 € et 4,70 €  
Extérieurs entre 3,90€ et 5,10€  
*en fonction du quotient familial*



**Coût moyen relevé dans les communes voisines :**  
entre 2,50 € et 5 €



### Encadrement du 12/14 :

**1** référent + **19** encadrants

### Contact école maternelle des Sources

**255, rue des Écoles, 01700 Beynost**

**Directrice : Chrystel FUCILE**

**Tél : 04 78 55 06 13**

### Contact école élémentaire des Sources

**255, rue des Écoles, 01700 Beynost**

**Directeur : Patrick ROLLET**

**Tél : 04 78 55 37 71**

### Contact pause méridienne : Service Education Jeunesse

**Tél. 04 78 55 83 47 / 04 78 55 83 46**

**[serviceanimation.education.jeunesse@ville-beynost.fr](mailto:serviceanimation.education.jeunesse@ville-beynost.fr)**



### LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (16H15-17H)

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sont organisés pour offrir à l'enfant un lieu de vie adapté à sa tranche d'âge, mais aussi à ses besoins. Après une journée d'école, il est essentiel d'aménager ce moment de détente respectant les besoins physiologiques et psychologiques du jeune enfant. Ces moments de convivialité favorisent l'apprentissage des règles de vie en collectivité et la découverte d'activités éducatives complémentaires.

A Beynost, ils sont proposés à tous les enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire des Sources, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'encadrement est assuré par du personnel qualifié et/ou diplômé (BAFA, BAFD, BPJEPS...) proposant des activités adaptées à l'âge des enfants.

210 enfants, en moyenne par jour, fréquentent les TAP qui ne sont pas obligatoires. Pour des raisons de sécurité, la participation des enfants est soumise à inscription préalable auprès du service enfance, jeunesse et éducation. Sans avoir effectué cette démarche préalablement, l'enfant ne sera pas accepté aux Temps d'Accueil Périscolaire et restera sous la responsabilité de son représentant légal. Ce service optionnel payant relève de la compétence de la commune.

#### Contact TAP : Service Education Jeunesse

Tél. 04 78 55 83 47 / 04 78 55 83 46

[serviceanimation.education.jeunesse@ville-beynost.fr](mailto:serviceanimation.education.jeunesse@ville-beynost.fr)

### L'association GABI

L'association, subventionnée par la mairie, propose un accueil de loisirs pour la garde des enfants scolarisés à l'école primaire (maternelle et élémentaire), en périscolaire, mercredi après-midi et vacances scolaires.

La directrice et ses 13 animateurs permanents accueillent les enfants, dans le cadre :

- du périscolaire (les jours d'école) de 7h à 9h et de 17h à 18h45
- des mercredis après-midi (après l'école) de 11h45 à 18h45
- des vacances scolaires de 7h30 à 18h30

Le conseil d'administration réunit 15 parents bénévoles.

#### AU PROGRAMME DE NOMBREUSES ANIMATIONS PROPOSÉES :

- une **exposition** sur Beynost d'avant et une seconde sur les différentes origines des familles de GABI ont été récemment montées
- « **Graine de l'Ain** », concours départemental de fleurissement organisé par le conseil départemental de l'Ain, auquel GABI participe depuis 7 ans
- « **Découvrons les paysages de notre région** ». Ce programme permet aux enfants de réaliser des créations sur la route départementale et le rond point, ainsi que devant l'école élémentaire. Un jardin pédagogique réalisé en partenariat avec les espaces verts de la commune a été organisé dans la cour de la structure



#### Fréquentation TAP :

**210 enfants** (moyenne journalière),  
dont **70** en maternelle et **140** en élémentaire

#### Coût TAP facturé à la famille :

Beynolans entre 1€ et 1,75€  
Extérieurs entre 1,25€ et 2,00€  
*en fonction du quotient familial*



#### Encadrement du TAP :

**1 référent + 13 encadrants**



- **spectacles** pour les parents et rencontres intergénérationnelles
- **passerelles** avec le club ados
- enfin, **participation aux événements** de la commune comme le téléthon, le carnaval, le forum



#### Contact GABI

[www.asso-gabi.fr](http://www.asso-gabi.fr) - tél : 04 72 25 80 27 - [association.gabi@free.fr](mailto:association.gabi@free.fr)

Directrice : Mélie GUINET - Présidente : Claire PATURAL

## ○ Le Club Ados (11/14 ANS)

Le Club Ados est un accueil collectif municipal destiné à tous les jeunes Beynolans mineurs, désireux de s'investir sur leur temps de loisirs. L'accompagnement par des professionnels qualifiés leur permet de s'épanouir grâce aux activités proposées, à travers l'expérience de la vie collective et le respect de ses valeurs. 137 jeunes ont bénéficié de cet accueil entre septembre 2016 et août 2017.

Les animations ont aussi pour but de placer le jeune au cœur du projet et de favoriser son autonomisation.

A chaque période de vacances scolaires, le club Ados propose des animations et des sorties encadrées par des animateurs

municipaux, sorties culturelles et sportives, ateliers spécialisés (photo, informatique, arts plastiques, théâtre...) des séjours sportifs ou de découvertes.

Afin d'offrir un service de qualité à la population, le Club Ados est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).



**Contact Club Ados : Service Education Jeunesse**  
Tél. 04 78 55 83 47 / 04 78 55 83 46  
[serviceanimation.education.jeunesse@ville-beynost.fr](mailto:serviceanimation.education.jeunesse@ville-beynost.fr)



1 Temps d'Activités Péri-scolaires

2 3 Club Ados été 2017

4 5 GABI

6 Collège Louis Armstrong

## ○ Le collège

Le collège Louis Armstrong accueille, pour la rentrée 2017/2018, 479 élèves répartis sur 19 classes. Ces élèves, conformément à la carte scolaire, viennent des communes de Beynost et Saint-Maurice-de-Beynost. L'enseignement dépend de l'Education Nationale. Le Département, quant à lui, en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement.

### ○ *Le Conseil Municipal des Enfants (CM1/CM2)*

Créé en octobre 2016, le Conseil Municipal des Enfants de la commune de Beynost propose une approche citoyenne et un engagement individuel au profit du collectif, de la communauté. Il apporte une connaissance de la vie locale et des institutions grâce à une réflexion menée en collaboration avec les services municipaux et les associations, mais aussi avec Mme le Maire et l'équipe municipale.

Chaque enfant élu signe la charte du conseil municipal et rend compte régulièrement des actions à ses camarades d'école. Pour favoriser le dialogue, le rapprochement entre les générations et la mise en œuvre de propositions en faveur du vivre ensemble, le Conseil Municipal des Enfants a retenu les thématiques de réflexions suivantes : sport/loisirs/culture, solidarité/citoyenneté, environnement/cadre de vie et communication.

Un animateur accompagne le parcours de ces jeunes conseillers, apportant son aide en matière de propositions de développement de projets. Ce Conseil Municipal Enfants de Beynost réunit 16 jeunes élus scolarisés à l'école élémentaire des Sources.



8 élèves de CM1 et 8 élèves de CM2, sont élus pour un mandat de 2 ans. Ils se réunissent chaque mois, en petits groupes appelés «commissions» autour de thématiques définies par leur soin et une fois par semestre, en séance plénière dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Mme le Maire, Caroline TERRIER.

### ○ *Les chantiers jeunes citoyens*

Projet communal initié en juillet 2015, ces chantiers offrent la possibilité à 24 jeunes Beynolans, de 15 à 17 ans, d'accéder à une première expérience en milieu professionnel pendant la période estivale. C'est une belle opportunité de gagner un peu d'argent de poche, en se rendant utile à la collectivité. Pour Beynost, c'est une façon appréciable de créer un lien de confiance et de valoriser sa jeunesse.

Par la réalisation d'une action utile à la collectivité et de ses administrés, le jeune trouve ainsi l'occasion d'agir, de découvrir, de prendre des responsabilités...

Les jeunes souhaitant s'investir doivent candidater en mairie. La sélection des participants s'effectue alors selon des critères pré-établis (parité, motivation, nature des travaux...), par le service enfance-jeunesse et la commission des affaires périscolaires et extrascolaires.

Les chantiers durent 5 demi-journées de 3h30 chacune et portent sur le nettoyage et/ou le désherbage de sites communaux, la peinture de bancs, portails... et, plus généralement, à entretenir le patrimoine local, les sentiers pédestres...

Un adjoint d'animation et un agent des services techniques de la commune accompagnent les jeunes dans la réalisation des tâches. Pour ces travaux réalisés, les jeunes perçoivent 75€ d'argent de poche.



1 Inauguration de la boîte à livres le 15 septembre 2017. Action menée par le Conseil Municipal des Enfants 2016-2017

2 3 4 Chantiers jeunes citoyens de juillet 2017



# L'INTERVIEW

## Enfance, jeunesse et vie scolaire

**Beynost Infos : Elisabeth Boucharlat, vous êtes adjointe à l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire. Quel est l'engagement de la Mairie dans ce domaine ?**

**Elisabeth Boucharlat :** Il se résume en trois mots : services, dynamisme et proximité.

Notre engagement répond à des obligations inhérentes à toute commune. Nous soutenons, proposons, voire animons, des activités liées à l'accueil et l'apprentissage des enfants, adolescents et jeunes

**Permettre  
aux jeunes  
Beynolans  
d'être  
acteurs  
de la  
commune**

adultes, favorisant ainsi l'épanouissement et le bien-vivre à Beynost. Nos équipes interviennent avec efficacité dans la gestion des structures dédiées à l'enfance (crèche, groupe scolaire, centre de loisirs adolescents, pôle Jeunesse) et celles des services (restauration scolaire, TAP...) ; et ce, à coûts maîtrisés, dans le respect des budgets municipaux alloués et constants.

Au-delà de nos missions initiales, nous souhaitons apporter des services innovants et optimisés, contribuant au dynamisme et au pouvoir attractif de la commune.

Les Beynolans sont attachés à leur territoire.

A nous élus, mais aussi aux responsables d'associations, comme aux éducateurs, de répondre à leurs attentes en leur apportant le meilleur, par des actions concrètes.

**BI : Quels sont ces services apportés ?**

**EB :** Beynost est une commune enviée pour ses services particulièrement attractifs et qualitatifs.

- Le Conseil Municipal des Enfants,
- L'espace famille,
- Le club ados,
- Les chantiers jeunes en milieu professionnel,
- Le centre de loisirs GABI.

Le succès de ces services et de l'attractivité de Beynost tient au fait que toutes nos actions sont le fruit d'un travail collectif, mené en transversalité entre les élus, les agents municipaux, les professionnels de l'éducation mais aussi par l'implication des enfants et de leurs familles sur certains projets. C'est en cela que Beynost est une commune dynamique, innovante et audacieuse.

**BI : Comment les jeunes beynolans peuvent-ils devenir des éco-citoyens responsables ?**

**EB :** Prenons exemple sur le Conseil Municipal des Enfants, qui remporte un vif succès. Nous nous mobilisons autour de cette nouvelle instance de représentation démocratique et les enfants sont très créatifs. Notre rôle est de les accompagner dans la maturation de leurs projets pour améliorer la vie des Beynolans petits et grands. 4 commissions ont ainsi déjà été créées et de belles actions lancées :

- une boîte à livres récemment installée devant l'école élémentaire,
- un apprentissage de premiers secours, organisé avec les pompiers pour les classes de CM1 et CM2.

Nous avons organisé, début juillet, une conférence sur l'attraction et les dangers des réseaux sociaux, élaborée avec le collège, illustrée avec les collégiens et débattue avec les familles.

**BI : D'autres projets en cours ?**

**EB :** Oui en effet, une réflexion va être lancée pour redéfinir le Pôle Loisirs. Nous travaillons aussi, conjointement avec la CCMP (Communauté de Communes de Miribel et Plateau) sur la charte anti-gaspi pour la restauration scolaire (tri des déchets...) et sur un nouveau plan de déplacement, afin d'optimiser les déplacements des enfants en modes doux et l'accessibilité aux bâtiments scolaires.

**BI : Rythmes scolaires : pourquoi Beynost maintient-elle la semaine de 4 jours et demi ?**

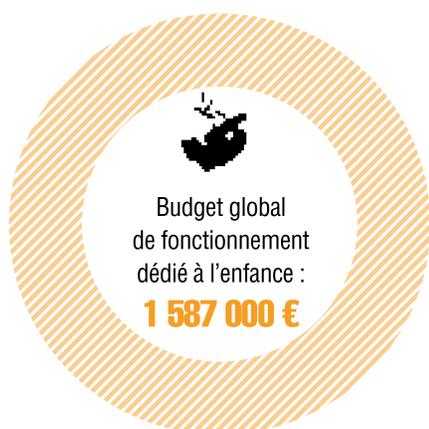
**EB :** L'avis des familles a été sollicité en juin dernier, via un sondage. Une majorité de parents s'est prononcée en faveur d'un retour à 4 jours. La commune apportera sa réponse dans les prochains mois, lançant, via un comité de pilotage constitué de l'ensemble des partenaires concernés, une réflexion sur l'organisation de l'année scolaire 2018/2019.



1



# UN PEU DE **Chiffres** & DE **Services** !



## GRANDIR À BEYNOST, UN INVESTISSEMENT COMMUNAL

### de 0 à 3 ans



#### CRÈCHE

**70** enfants inscrits  
**67** familles concernées  
**16** encadrants



#### RAM

**34** assistantes maternelles fréquentent le relais  
**1** encadrant

## la vie d'écolier en primaire

### ÉCOLE MATERNELLE

**3** niveaux : petits – moyens – grands  
**6** classes - **164** élèves - **7** enseignants  
**29** enfants en moyenne par classe  
**6** ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

**5** niveaux : CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2  
**13** classes - **339** élèves - **18** enseignants  
**26** élèves en moyenne par classe

### RESTAURANT SCOLAIRE ET TEMPS MÉRIDIEN

**423** enfants inscrits  
**298** familles  
**20** encadrants



### TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

**360** enfants inscrits  
**252** familles  
**14** encadrants



### GABI CENTRE DE LOISIRS 3-11 ANS

**256** familles  
**443** enfants inscrits



### CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS «CME»

**8** conseillers enfants CM1  
**8** conseillers enfants CM2  
**1** encadrant

## l'adolescence

### LE CLUB ADOS :

**137** jeunes (de septembre 2016 à août 2017)  
**2 à 4** encadrants selon les activités proposées

### LE COLLÈGE :

(Beynost + St-Maurice-de-Beynost)  
**479** élèves répartis sur **19** classes



## QUIZZ

Réponse au Quizz n°3

La péréquation est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales.

C'est la fonction du FPIC (Fond national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes)